

COMMUNIQUE DE PRESSE

Septième réunion du Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques (CCSRs)

Rabat, le 05 juillet 2018

Le Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques a tenu le 05 juillet sa septième réunion au siège de Bank Al-Maghrib (BAM) à Rabat.

Lors de cette réunion, le Comité a procédé à l'approbation du rapport sur la stabilité financière relatif à l'exercice 2017, l'analyse de la cartographie des risques systémiques ainsi que l'examen de l'état d'avancement de la feuille de route inter-autorités en matière de stabilité financière au titre de la période 2016-2018.

L'analyse de la situation du système financier au regard des tendances économiques et financières, observées et attendues, a permis au Comité de dégager les principaux constats suivants :

- Le niveau des risques macroéconomiques demeure globalement modéré dans un contexte de raffermissement de l'activité économique mondiale. Au plan des conditions extérieures, le déficit du compte courant s'est allégé en 2017 à la faveur, notamment, de l'atténuation du déficit commercial ainsi que du renforcement des recettes de voyage et des transferts des marocains résidant à l'étranger. Dans ces conditions, les réserves internationales nettes se sont établies à 240,9 milliards de dirhams en 2017 couvrant 5 mois et 21 jours d'importations de biens et services. Sur le plan intérieur, la croissance nationale s'est accélérée en 2017 à 4,1% après 1,1% en 2016, sous l'effet du rebond de la valeur ajoutée agricole et de la reprise, quoiqu'à un rythme lent, des activités non agricoles. Parallèlement, le processus d'ajustement budgétaire s'est poursuivi après l'arrêt observé en 2016. Quant à l'endettement du Trésor, son taux bien qu'en légère hausse en 2017, devrait s'inscrire dans une tendance baissière à compter de 2018.

Au niveau des perspectives macroéconomiques, l'évolution de la croissance mondiale serait globalement favorable quoiqu'entourée de certains risques liés principalement à l'accentuation des tensions géopolitiques, à la montée du protectionnisme et aux difficultés politiques de certains pays européens. L'accroissement du PIB national devrait, quant à lui, évoluer à un rythme atténué à 3,6% en 2018 et 3,1% en 2019.

- Dans un contexte de lente reprise des activités non agricoles, le crédit bancaire aux entreprises non financières (ENF) s'est légèrement décéléré recouvrant essentiellement un ralentissement du crédit destiné aux entreprises publiques et une hausse modérée de celui accordé aux entreprises privées. Le taux de défauts des ENF demeure, quoiqu'en léger recul, à un niveau encore élevé.
- Sur la base d'une étude réalisée par Bank Al-Maghrib portant sur un échantillon d'environ 72.000 entreprises non financières privées et publiques dont les données ont été fiabilisées, les délais de paiement des créances inter-entreprises continuent d'afficher des niveaux élevés, notamment pour les TPME et certains secteurs d'activité. Cette situation constatée ces dernières années, accentue la pression sur les trésoreries des entreprises et appelle, encore une fois, à la mise en œuvre effective de la réforme du cadre législatif et réglementaire relatif aux délais de paiement.

- Dans une conjoncture encore porteuse de risques, le secteur bancaire est parvenu à consolider sa situation financière. Au plan de la rentabilité, le résultat cumulé des banques s'est amélioré, par rapport au résultat normatif de 2016, à la faveur d'une baisse du coût du risque de crédit et d'une bonne performance des activités opérées à l'étranger. Au plan de la capitalisation, le secteur a dégagé un ratio moyen de fonds propres de catégorie 1 de 11% et un ratio de solvabilité moyen de 13,9% pour des minimas de 9% et 12% respectivement. La liquidité des banques en dirhams a, pour sa part, connu un resserrement en lien avec l'accroissement de leur position en devises. La conduite des tests de résistance montre une bonne résilience des banques à différents scénarii de stress y compris ceux reflétant une détérioration des conditions macroéconomiques. Les banques restent, toutefois, vulnérables aux chocs portant sur le défaut de leurs plus grandes contreparties. Dans un contexte de taux d'intérêt bas, elles sont aussi exposées à un risque de taux accru en lien avec l'allongement de la maturité de leur portefeuille crédits et la prédominance des taux d'intérêt fixes, particulièrement au titre des crédits à l'habitat.
- Le secteur des entreprises d'assurances continue de faire preuve de solidité. Le rendement des capitaux propres est ainsi passé en 2017 à 10,6% contre 9,4% en 2016. Les plus-values latentes susceptibles d'être dégagées par les portefeuilles d'actifs des entreprises d'assurances et de réassurance ont connu une nouvelle hausse en relation avec la performance du marché boursier enregistrée en 2017. Sur le plan prudentiel, les entreprises d'assurances et de réassurance détiennent des taux de couverture des engagements techniques supérieurs aux minimas réglementaires.

Aussi, le secteur continue de dégager une marge de solvabilité, en couverture du risque de souscription, largement supérieure au minimum réglementaire. Considérant, néanmoins, le passage vers le régime de la solvabilité basée sur les risques, en application du dernier amendement du code des assurances, les excédents de marge devraient probablement se réduire de manière significative.

- Concernant les régimes de retraite, la réforme paramétrique intervenue en 2016 du Régime des Pensions Civiles, géré par la Caisse Marocaine des Retraites, a permis d'équilibrer la tarification pour les droits futurs des affiliés sans pour autant redresser le solde global de ce régime qui est entré en phase de déficit structurel depuis 2015. Quant aux dates d'épuisement des réserves des régimes de retraite, elles n'ont pas connu de changements majeurs par rapport aux projections établies en 2016 et continuent, toutefois, de faire l'objet d'un suivi rapproché.
- S'agissant de la Bourse des valeurs, le marché primaire reste peu actif avec 501 millions de dirhams de levée de fonds depuis le début de l'année 2018, mais enregistre néanmoins l'introduction d'une nouvelle société. Le projet de règlement général de la Bourse des valeurs, en cours d'adoption, est de nature à favoriser le recours au financement par la Bourse à travers la mise en place de compartiments adaptés et la création d'un marché alternatif à même de répondre aux besoins des entreprises de taille moyenne et petite. Quant au marché secondaire, il a connu au cours du 1^{er} semestre 2018 une évolution contrastée. En effet, soutenue par un contexte de faiblesse des taux d'intérêts, la valorisation des titres cotés au 9 mars 2018 était globalement élevée avec un PER de 21,1x. Cette valorisation a, par la suite, connu une correction sensible suite à un retournement de tendance qui a ramené la performance de l'indice MASI de + 7,2% à -4,12% à fin juin 2018. La volatilité de cet indice enregistre une baisse significative en passant de 10,66% en 2017 à 5,43% au cours du premier semestre 2018 et ce, après une tendance haussière observée depuis 2014. La liquidité reste faible en raison essentiellement d'un flottant limité et s'inscrit en légère baisse à 9,76%.

Les OPCVM deviennent le 1^{er} animateur du marché avec une part de 39% du volume des transactions boursières et enregistrent une position nette acheteuse de près d'un milliard de dirhams. Le taux de suspens des transactions boursières demeure marginal, minimisant ainsi le risque de contrepartie.

- Le montant des émissions de dettes privées enregistre un recul de 28% à fin mai 2018, comparé à la même période de l'année 2017. Les établissements de crédit en restent les principaux bénéficiaires avec plus des deux-tiers de l'ensemble des émissions. Le marché de la dette privée a connu l'introduction de nouveaux instruments destinés exclusivement aux investisseurs qualifiés.
- L'activité de la gestion d'actifs poursuit sa croissance avec une progression de l'actif net sous gestion de 4% à fin mai 2018 et une orientation des souscriptions nettes vers les OPCVM « obligataires à moyen et long terme ». A signaler également une légère tendance à la décollecte au niveau des fonds monétaires, observée depuis 2015.
- Concernant l'activité de prêt de titres, dont l'encours s'est établi à 20,9 milliards de dirhams à fin mars 2018 contre 15 milliards à fin 2017, son cadre législatif est en cours d'amendement pour favoriser son développement tout en renforçant les exigences en termes de couverture du risque de contrepartie.

Le Comité a, par ailleurs, examiné et validé la feuille de route dédiée à la surveillance du cyber-risque au sein du système financier marocain.

Contact presse :

Nouaim SQALLI

Tel : 06.66.20.82.46

E-mail : n.sqalli@bkam.ma

Reda HARMAK

Tel : 06.69.58.81.80

E-mail : r.harmak@bkam.ma

Suivez nous sur Twitter @bankalmaghrib